



Collège Roland Vasseur  
11 rue Roland Vasseur  
95450 VIGNY  
Tél. : 01.30.39.27.23  
RNE 0952080V

## Dates de rentrée – Septembre 2023

**Pour les classes de 6<sup>e</sup> : Lundi 4 septembre 2023 à 9h30 – jusqu'à 16h**

**Pour les classes de 5<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup> : Mardi 5 septembre 2023**

→ à 8h30 pour les 5<sup>es</sup>

→ à 9h30 pour les 4<sup>es</sup> et 3<sup>es</sup>

Les élèves seront pris en charge dans la cour.

### Les 6<sup>es</sup> : 4 septembre 2023

L'appel se fera dans la cour. Les élèves seront accueillis par le Professeur principal de la classe qui leur transmettra l'emploi du temps, les manuels scolaires et le carnet de correspondance.

La journée du lundi 4 septembre 2023 sera consacrée à la découverte du fonctionnement de l'établissement, la lecture du règlement intérieur, la compréhension de l'emploi du temps et la présentation des équipes pédagogiques et des projets de classe.

### Les 5<sup>es</sup>, 4<sup>es</sup> et 3<sup>es</sup> : 5 septembre 2023

#### Le jour de rentrée des 5<sup>es</sup>

Le matin de 8h40 – 11h40 : les élèves seront accueillis par le Professeur principal de la classe qui leur transmettra l'emploi du temps, les manuels scolaires et le carnet de correspondance.

Repas

L'après-midi : reprise des cours à 14h, puis selon l'emploi du temps de chaque classe.

## Le jour de rentrée des 4<sup>es</sup> et 3<sup>es</sup>

Le matin de 9h40 – 12h40 : les élèves seront accueillis par le Professeur principal de la classe qui leur transmettra l'emploi du temps, les manuels scolaires et le carnet de correspondance.

### Repas

L'après-midi : reprise des cours à 14h, puis selon l'emploi du temps de chaque classe.

→ **Les 6<sup>es</sup> n'auront pas cours le mardi 5 septembre (rentrée des 5<sup>es</sup>/4<sup>es</sup>/3<sup>es</sup>)**

→ **La demi-pension fonctionnera à compter du 4 septembre 2023**

→ **Le jour de la rentrée, votre enfant devra se munir :**

- D'un sac de cours pour emporter ses livres, le plus rigide possible afin de protéger les manuels prêtés par le collège,
- d'un agenda,
- d'un cahier, de stylos d'un crayon et d'une gomme.

→ **L'emploi du temps temporaire entre en vigueur le mercredi 6 septembre 2023 pour toutes les classes jusqu'au 20/09/2023, date de déploiement des emplois du temps définitifs.**